



RÉG
Nou
Aqui

APPEL A PROJETS

ACCOMPAGNER LE DEVELOPPEMENT DES MEDIATEURS DANS LES SALLES DE CINEMA INDEPENDANTES EN NOUVELLE-AQUITAINE

Date de la demande : Octobre 2023

Structure juridique portant le projet : COAEQUO

Intitulé du projet : Médiateur Haute Corrèze

Contact : contact@agec-culture.com Tél : 05 56 88 72 07

Date limite de dépôt : 16 Octobre 2023

Région Nouvelle-Aquitaine

Pôle Education et Citoyenneté
Direction Culture et Patrimoine
Service Industries culturelles et créatives
14 rue François de Sourdis 33077 Bordeaux Cedex

Présentation de la structure juridique porteuse :

➤ **Identité**

Nom de la structure : COAEQUO
Statut juridique : Association Loi 1901
Adresse du siège social : 388 boulevard JJ Bosc
Code postal : 33130
Commune : BEGLES
Téléphone : 05 56 88 72 07
E-mail : contact@agec-culture.com
Numéro SIRET : 831 220 496 00010
Code NAF : 7830Z
Assujetti à la TVA : Oui
Numéro de TVA : FR50831220496
Code IDCC (identification des conventions collectives) : 1285
Intitulé convention collective : Entreprises artistiques et culturelles
OPCA : AFDAS
Affiliation à un ou des réseaux : Oui
Nom du réseau : CRESS / RIM / CINA / CRGE

➤ **Représentant légal (Gérant, Président ou autre personne désignée par les statuts)**

Nom : VIGIER
Prénom : Stéphanie
Téléphone : 05 56 88 72 07
E-mail : contact@agec-culture.com
Qualité : Présidente

➤ **Personne en charge du projet**

Nom : LEVEQUES
Prénom : SEBASTIEN
Qualité : Responsable Développement GE
Téléphone : 05 56 88 72 07 E-mail : sebastien.leveques@coagec-culture.org

➤ **Présentation des activités de la structure**

COÆQUO est un groupement d'employeurs des secteurs de la culture et de l'économie créative en Nouvelle-Aquitaine. En regroupant les besoins à temps partiel des adhérents, il construit des emplois à temps plein partagés dans les domaines tels que le théâtre, la danse, la musique, le patrimoine, les arts visuels, le cinéma, le livre, ...

Association de l'économie sociale et solidaire, COÆQUO s'inscrit dans une dynamique durable de concertation et de construction des parcours des salariés. En réponse aux besoins identifiés, le groupement d'employeurs a pour objectif de pérenniser l'emploi culturel, responsabiliser les employeurs, favoriser la montée en compétences et assurer la mise en réseau des acteurs. S'inscrivant dans l'environnement du pôle CO - culture et richesses humaines, ces actions sont menées dans une démarche collective d'amélioration de la qualité de vie au travail et de promotion de nouvelles formes d'emploi.

Le projet de poste est destiné à 4 cinémas indépendants, partenaires de la mutualisation, sur la région du plateau Corrézien :

Cinéma l'Esplanade – Egletons

Cinéma Le Soubise – Meymac

Cinéma Le Carnot – Ussel.

Cinéma le Paradisio - Neuvic

Projet d'un 5° cinéma intéressé par l'action du médiateur

Cinéma Le 7ème Art - Bort-les-Orgues

Présentation du projet :

- Genèse du projet de création du poste (diagnostic territorial, état des lieux initial ayant conduit à la création de cet emploi, étapes intermédiaires, acteurs clés, processus d'identification des besoins...)

1 – Etat des lieux, bilan des années de création et de déploiement du poste

Diagnostic initial :

Les salles du Plateau de Millevaches et de sa périphérie ont en commun la difficulté d'exister dans une région peu peuplée, éloignée des centres urbains importants, mais partagent la volonté d'assurer un cinéma de qualité qui laisse une large place aux films de la diversité.

Elles sont toutes classées Art et Essai.

Elles sont en revanche dans une situation économique qui ne permet pas le recrutement d'animateurs qui prendraient en charge les tâches de médiation en direction des différents publics et de communication, notamment numérique.

L'opportunité de l'initiative du Conseil Régional de Nouvelle Aquitaine est donc une chance que ces cinémas souhaitent continuer à saisir.

Bilan des années de création et de déploiement du poste :

Le poste répondait au besoin de la part des salles de cinéma de développer une vraie politique culturelle, avec un programme d'actions de médiation, tout en s'appuyant sur un travail partenarial. Les objectifs étaient de développer le public des films recommandés art et essai, en augmentant les animations autour de ces films, et de développer la fréquentation « jeune public » hors temps scolaire, par les tâches de médiation en direction de ce public et par les relations à établir ou renforcer avec les institutions.

Dans un premier temps, ce poste mutualisé a permis de faire que des salles de cinéma, l'entente de programmation VEO, des communes, des communautés de communes collaborent ensemble : ce fût à la fois un maillage territorial et le démarrage d'une coopération prometteuse. Cela a permis de développer des relations avec de nouveaux partenaires et d'apporter des idées nouvelles pour l'animation de nos salles dans l'espoir de toucher plus régulièrement de nouveaux publics. Et enfin, cela a permis d'offrir plus de visibilité aux cinémas de proximité dans les médias locaux.

Grâce à ce poste, la qualité et le nombre des animations proposées ont été améliorées – doublées pour certaines salles, en particulier celles à destination du jeune public. Le nombre d'entrées des séances Jeune Public et des actions de médiation proposées ont augmenté, ainsi que la mobilisation autour de ces actions. On peut également noter l'amélioration de la perception des actions de médiation au sein des cinémas partenaires, l'affirmation de l'identité des cinémas sur une programmation de qualité et la meilleure diffusion des films Art et essai, de patrimoine et documentaires.

De nombreuses actions ont été mises en place : la participation au festival jeune public de CINA, la présentation quasi systématique des séances scolaires, la mise en place du ciné-mémoire. Malgré le confinement et la fermeture des salles, la médiatrice cinéma a été force de propositions en menant des ateliers à distance et en proposant des animations virtuelles, telles que des jeux concours, des contenus vidéo et des rencontres en ligne avec des réalisateurs.

De manière globale, le poste a permis aux cinémas de :

- Créer une relation privilégiée avec les spectateurs lors des séances animées en ayant des retours sur les actions à améliorer et à continuer dans les salles
- Développer davantage de partenariats avec les structures locales
- Mettre en place des rencontres avec les intervenants audiovisuels et ainsi de créer un réseau
- Augmenter la fréquentation sur les séances avec animations et sur les films plus fragiles ou Art et Essai
- Réduire les frais lors de partage d'intervenant
- Leur donner plus de visibilité grâce à une communication spécifique sur le web et une plus forte couverture médiatique
- Créer de nouveaux rendez-vous réguliers
- Créer des animations spécifiques pour le jeune public
- Développer et renforcer les liens avec les réseaux Cinephilae et CINA
- Mener des actions communes et travailler en réseau

2 - Identification des besoins pour prolonger ce poste

Une exploitation des nouvelles formes de médiation pour un rajeunissement du public

L'un des nouveaux objectifs du poste est l'exploitation de nouveaux outils de médiation, comme la table mash-up ou la malle ciné-game. Le poste de médiatrice permettra de développer de nouvelles propositions de médiation, en accord avec les pratiques des jeunes spectateurs. Cette exploitation d'outils répond aux besoins de rajeunir la population du cinéma et de s'adresser aux spectateurs de 15 à 25 ans. C'est une volonté portée au niveau national, notamment avec la création du fonds pour le développement de la cinéphilie du public jeune du CNC. En effet, Le CNC crée un fonds afin de soutenir les actions de programmation, d'animation, de communication et d'éducation entreprises par les salles de cinéma dans l'objectif d'accompagner le public jeune dans sa découverte des films de la diversité. Le travail de la médiatrice s'inscrit tout à fait dans cette volonté politique, par une communication spécifique, un travail partenarial avec les structures du territoire (lycées, universités, missions locales, etc.) et un programme de médiation dédié à cette tranche d'âge.

Un programme de médiation dans le champ de l'éducation aux médias

Un nouvel enjeu du poste de médiatrice est la proposition d'actions de médiation dans le champ de l'éducation aux médias, et la formation des professionnels grâce à des outils spécifiques. Arrivée en juin 2023, la médiatrice sera formée comme sa prédécesseuse à la formation « Traqueurs d'infox » proposée par Les yeux verts et Passeurs d'images. Cette formation permet de mener un escape game autour des fausses informations et des réseaux sociaux.

L'accompagnement des salles vers leur transition écologique et énergétique

Par son implication dans la commission cinéma vert de CINA, la médiatrice cinéma aide les salles de cinéma dans leur transition écologique et énergétique. Elle veillera à ce que les salles adhèrent à la charte cinéma vert conçue par CINA, et les accompagnera dans cette démarche. Elle permet donc de faire évoluer la salle de cinéma en s'inscrivant dans la continuité du Plan d'Action du CNC et des objectifs commandés par l'Agenda 2030.

La mutualisation des outils de médiation et de communication

Afin d'être plus autonome dans la réalisation d'actions de médiation sur les quatre salles, la médiatrice cinéma travaille sur une malle de médiation avec des outils utiles sur les animations (tablette pour atelier stop motion, caméra/micro/logiciel de montage, ...).

De plus, des supports de communication communs sont envisagés pour les animations jeune public ou dans le cadre de manifestations nationales (Le Mois du Doc) ou régionales (Le Printemps de Haute Corrèze). Cette initiative permettra au public d'avoir plus de choix sur des séances qui l'intéresse, de valoriser le travail en commun des 4 cinémas et d'avoir une communication plus percutante.

Créer des passerelles avec d'autres formes artistiques

L'enjeu du poste de médiatrice cinéma est de créer des passerelles entre le cinéma et d'autres formes d'art. La salle de cinéma en milieu rural est un établissement culturel essentiel (souvent le seul, avec les bibliothèques et médiathèques). C'est pourquoi il doit être une ouverture sur le monde, sur les autres, à travers les œuvres cinématographiques, et doit aussi permettre la découverte d'autres champs artistiques : littérature, théâtre, musique, philosophie, etc.

Développer le lien avec les élus

La médiatrice sera davantage en contact avec les élus des communautés de communes afin leur faire part du bilan général de ses activités, à l'occasion d'un rendez-vous annuel, dans les bureaux de Véo. Ce rendez-vous sera également l'occasion d'échanger autour des perspectives d'évolution du poste. Pour les salles en délégation de service public (Egletons), la présence de la médiatrice est également requise lors du bilan de la DSP durant le conseil municipal pour présenter le poste et faire le bilan des activités.

Renforcer les liens avec l'Education Nationale

La médiatrice renforcera le lien entre le travail mené avec les dispositifs scolaires et le travail de médiation proposé tout au long de l'année. Dans ce sens elle travaillera avec les coordinateurs des différents dispositifs scolaires. Elle pourra par exemple proposer des prévisionnements des films des dispositifs en lien avec les coordinateurs, et le conseiller pédagogique du territoire. Elle réalisera un travail spécifique autour du dispositif Ecole et cinéma pour le cinéma d'Egletons, et un travail spécifique autour du dispositif Lycéens et apprentis au cinéma pour le cinéma d'Ussel. La médiatrice pourra répondre aux demandes des établissements sur des films d'actualité : dans ce cadre des propositions seront faites aux équipes éducatives lorsque les films sont en lien avec des thématiques abordées dans le programme scolaire, sur demandes ou non de membres de l'établissement scolaire ou lorsque que la médiatrice trouve que des films peuvent être pertinents pour un public scolaire.

Description synthétique du poste

[Une fiche de poste Médiateur Cinéma a été définie et est disponible en pièce jointe à ce dossier](#)

Les spécificités du poste de médiateur cinéma en Corrèze, reposent sur le développement d'une coordination culturelle dans un environnement rural. Le

médiateur a vocation à développer la médiation entre les films les plus fragiles et ceux recommandés art et essais et leurs publics potentiels. Une attention particulière sera portée au jeune public dans un travail collaboratif et partenarial avec les structures et partenaires locaux.

Il porte pour le reste l'ensemble du triptyque des missions inhérentes au poste de médiateur, à savoir la conception d'animations, le développement des partenaires et l'animation d'actions de médiations ainsi que la valorisation de ces dernières et la communication en amont et aval.

Structures partageant cette mutualisation fonctionnelle

Nom	Statut	Domaine d'activité
Centre Culturel Cinéma l'esplanade	Association exploitant en DSP le cinéma L'Esplanade à Egletons	Exploitation cinématographique et animation culturelle
Cinéma le Soubise	Mairie de Meymac	Commune
Veo-Cinémas	Sarl, exploitant en DSP le cinéma Le Carnot à Ussel	Exploitation cinématographique
Cinéma le Paradisio	Mairie de Neuvic	Commune

➤ **Forme organisationnelle et modalités de gouvernance retenues pour l'encadrement du poste**

COÆQUO assure le bon accompagnement et suivi de projet du médiateur en poste et au besoin l'organisation et le bon déroulement du recrutement en Collaboration avec les partenaires de la mutualisation.

Le temps de travail du médiateur sera réparti sur les quatre sites.

Par commodité logistique, un bureau sera alloué au médiateur dans les locaux du siège de **Véo-cinémas à Egletons**, à partir duquel sera effectué la majeure partie du travail préparatoire nécessaire à la bonne mise en œuvre de ses missions. La présence du médiateur n'est pas nécessaire lors de chaque intervention. En revanche il a en charge l'organisation de l'événement en liaison avec le responsable du cinéma.

Ce bureau sera équipé d'un poste informatique, d'une ligne téléphonique et des différents consommables nécessaires à la bonne préparation et mise en œuvre des animations.

Sur la base de 35h par semaine :

3 demi-journées de communication

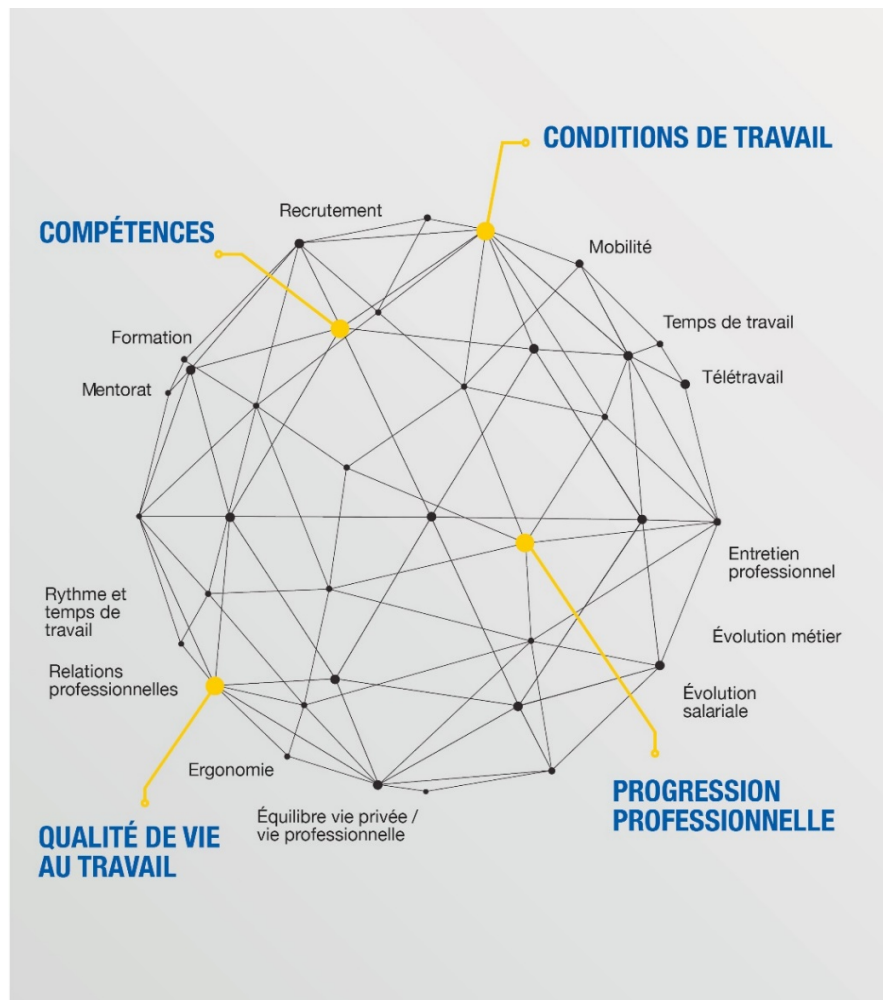
2 jours de préparation, organisation, prospection

Et une base de 8 interventions par mois

Les jours non définis sur le travail préparatoire seront consacrés à un travail de prospection sur des actions à mener.

Tout au long de son parcours au sein du groupement d'employeurs, le.la salarié.e bénéficie d'un suivi individualisé ou COAEQUO va :

- S'assurer que les missions soient bien comprises et accomplies,
- Vérifier régulièrement que les objectifs soient partagés,
- S'assurer que l'organisation de la mutualisation est adéquate et pertinente au bon déroulement des missions,
- Mettre en œuvre un accompagnement de qualité de vie au travail.
- Réaliser un suivi RH et de développement des compétences
- Mettre en œuvre des temps de formation et/ou de partage et retour d'expériences entre les médiateurs du Groupement.



L'implication de COAEQUO sur ces questions se traduit par exemple avec la mise en place d'un accord-cadre sur le télétravail (2021) ainsi que via un accord sur la modulation du temps de travail qui permet de répondre aux besoins parfois saisonniers ou dépendants des vacances scolaires pour les cinémas.

COAEQUO et les groupements d'employeurs sont également engagés dans une démarche d'amélioration des conditions de travail avec l'ARACT (Agence Régionale d'Amélioration des Conditions de Travail) et ont mis en place des représentations du personnel, un dialogue social CSE et des œuvres sociales.

Groupe métiers « médiation »

COÆQUO en étroite collaboration avec le réseau CINA s'assure de la bonne collaboration entre les médiateurs et du développement de leurs pratiques et outils. Un Groupe métiers « médiation » est également constitué au sein du groupement COÆQUO afin que l'ensemble des médiateurs culturels cinéma et autres puissent échanger et partager leurs retours d'expériences vis-à-vis d'actions de médiation et de développement du lien avec le public.

Le partenariat avec CINA permet de mettre à disposition des médiateurs des supports et accompagnement de films spécifiques (films tournés en région, films retenus lors de pré-visionnements organisés par CINA, films recommandés Art et Essai, films porteurs de thèmes de débats de société, etc.) par des animations (présentation des films, présence d'invités et animation de débats, actions de communication presse spécifiques).

- **Plus-value apportée par la création du poste (à partir de l'état initial montrer les améliorations apportées aux salles ou au réseau, décrire l'intérêt pour les partenaires, les développements d'activités envisagés)**

Le poste de médiateur cinéma répondait à différents besoins, notamment celui de proposer une offre d'animations avec les films art et essai. Ces objectifs ont été atteints puisque le poste de médiateur a permis de réaliser en moyenne une soixantaine d'animations par an sur les 4 salles. Le poste de médiateur permet donc de mener une véritable politique d'action culturelle et d'éducation à l'image au sein des salles de cinéma.

Ce poste s'insère pleinement dans une logique de territoire et de mutualisation des offres culturelles. Ainsi son action permet à chaque initiative « d'exister » grâce à l'effet réseau. La coordination apportée par le médiateur a également un effet déclencheur, qui permet à une salle de s'emparer d'une animation alors qu'elle n'aurait pas été en mesure de le faire de façon isolée.

La présence du médiateur permet de donner de la visibilité aux actions qu'il réalise au sein des cinémas, en créant une communication print et web, ciblée en fonction des actions, et en développant les relations presse.

La présence du poste de médiateur permet d'apporter une dimension politique au choix des animations. A titre d'exemple, le travail mené en direction du jeune public correspond à une volonté portée jusqu'au niveau national, de conquête du public de demain. Le médiateur est aussi le garant du bon lien entre les politiques culturelles locales et l'activité des cinémas.

Avec l'impact de la crise sanitaire, le rôle du médiateur pourra d'ailleurs aussi évoluer vers une reconquête de publics qui ont eu tendance à « oublier » la salle de cinéma au profit d'une offre à domicile qui s'est fortement développée (plateformes, services VOD, etc.). Les animations régulières permettent une réelle fidélisation des publics.

La présence du médiateur devrait porter ses fruits, à la fois sur la conquête du public, en faisant venir, ou revenir des spectateurs dans la salle de cinéma, mais aussi sur l'apport d'une cohérence territoriale entre quatre salles qui n'avaient pas forcément d'habitudes communes jusqu'à présent.

Pour les partenaires, le médiateur cinéma est un interlocuteur bien identifié, qui apporte son expertise et a un rôle de moteur dans les projets de territoire en lien avec les cinémas. Les partenaires apprécient grandement pouvoir travailler avec le médiateur car c'est pour eux une façon d'élaborer de nouveaux projets. De nouveaux partenariats sont créés chaque année avec les structures du territoire, qui œuvrent dans de nombreux domaines (art, sciences, agriculture, etc.).

La médiatrice cinéma développe ses activités en direction du public jeune (15-25 ans), spectateurs qui sont absents des salles art et essai et qui sont pourtant de grands consommateurs de contenus audiovisuels (réseaux sociaux, plateforme de streaming, ...). Le travail de la médiatrice est de créer des habitudes de sorties au cinéma chez ce public et un intérêt pour des films différents des sorties très commerciales des grands studios américains.

En ce sens, elle développe le projet des Ambassadeurs, projet mutualisé sur les 4 salles et qui s'adresse au public jeune. Elle développe également le partenariat « Fais ta séance » choix du film et présentation et débat le soir de la projection. Ces différents projets ont pour objectif d'attirer les jeunes au cinéma et de leur permettre de s'approprier leur salle. Il est amené à se pérenniser sur les prochaines années.

➤ **Outil de suivi de l'activité (objectifs, moyens, indicateurs), de son impact sur l'activité des partenaires (en termes de développement de public et de partenariat, économique, humain...).**

Pour évaluer l'activité, il sera demandé au médiateur de produire un bilan des actions menées sur les cinémas comprenant :

- Les attentes identifiées et les moyens mis en œuvre pour les atteindre
- Une description des actions menées sur chaque cinéma et une comparaison analytique avec les années précédentes
- Une analyse qualitative et chiffrée de la fréquentation et de l'adhésion ou non du public aux animations proposées
- Des propositions à mettre en œuvre pour améliorer le travail effectué

Les indicateurs qui serviront à évaluer son action seront :

- La fréquentation des salles de cinéma concernées par son action
- Les retours publics et partenaires
- Le maintien ou l'obtention de labels art et essai jeune public
- Le retour des exploitants des salles concernées
- Le développement de l'audience des salles de cinéma sur les réseaux sociaux et le suivi des retours.

Un Bilan qualitatif est fait chaque année afin d'évaluer l'action du médiateur et une grille d'indicateurs co-élaboré avec CINA va être mise en place pour les années à venir.

➤ **Les modifications d'organigramme et organisationnelles induites par la création du nouveau poste**

Cette mutualisation sans changer fondamentalement le fonctionnement des salles implique une concertation plus importante entre les différents responsables de salles et des rencontres régulières.

Le poste a permis le développement de la coopération entre les parties prenantes du projet et les partenaires que le médiateur fédère.

Le poste vient renforcer les équipes en place, en prenant en charge les actions mutualisées. Chaque équipe garde en conséquence son organisation. Chaque responsable de salle pilote conjointement avec le médiateur les actions proposées et leur assure la place nécessaire dans le planning des salles.

➤ **Lieu de réalisation ou territoire(s) concerné(s) et caractéristiques**

Les actions du médiateur ont lieu au sein des 4 salles parties prenantes :
Le Carnot (Ussel) • Le Soubise (Meymac) • Le Paradisio (Neuvic) • L'Esplanade (Egletons)

Le médiateur peut avoir des déplacements sur l'ensemble du territoire rural autour de Limoges dans le cadre du développement des partenaires et/ou des échanges avec la presse en particulier dans le cadre de festivals. Les retours positifs des actions du médiateur sur cette première période ont éveillé l'intérêt du cinéma municipal Le 7em art à Bourg-les-Orgues qui pourrait être amené à rejoindre le dispositif.

➤ **Principaux résultats attendus de la création de cette fonction (qualitatifs et quantitatifs)**

Le médiateur va continuer à assurer la conception et le suivi d'actions de médiations au sein des quatre cinémas avec une attention spécifique aux films art et essai. Responsable d'un programme de médiation, il aura à cœur de participer au développement d'une politique d'animation et d'éducation à l'image commune aux quatre cinémas tout en tenant compte des spécificités et des expériences propres. Il a une fonction de coordination et de mise en relation des quatre cinémas et des partenaires des actions de médiations.

Dans le cadre de ses missions principales de médiation et de développement des publics, il veillera régulièrement à la mise en œuvre d'une évaluation des actions entreprises. Il mettra en place une communication (web et print) propres aux publics ciblés et relatera notamment les événements et actions sur les réseaux sociaux des quatre cinémas.

Le médiateur doit poursuivre le développement des partenaires et être un atout du développement et de la vie des territoires ruraux intégrés au dispositif. Il devra être

un également une ressource clé pour faire revenir le public dans les salles suite aux habitudes prises avec les plateformes de streaming.

Le médiateur est un acteur central du lien social et de la vie territoriale, son action sera évaluée aux retours du public et des partenaires (qualitatifs) et sur la venue du public en salle (quantitatif).

Plus concrètement est attendu une amélioration de la qualité et du nombre d'animations proposées, en particulier de celles à destination du jeune public et développer le travail en réseau des salles où la médiatrice intervient.

La personne choisie devra être force de propositions pour des animations tout public, plutôt sur des films d'auteur, de patrimoine, documentaires.

Le but est de mobiliser les réseaux pour faire de ces séances des succès populaires.

Quantitatifs :

Augmentation du nombre d'entrées des séances Jeune Public et des actions de médiation proposées

Augmentation de la mobilisation autour de ces actions

Qualitatifs :

Meilleure perception des actions de médiation au sein des cinémas partenaires de la mutualisation

Affirmation de l'identité des cinémas sur une programmation de qualité

Meilleure diffusion des films Arts et essai, patrimoine et documentaires

➤ **Détail des missions fixées dans le cadre de la création du poste, le cas échéant :**

Temporalité	Intitulé	Impacts attendus
Tout au long de la mission du médiateur	Conception et animation de séances à l'attention d'un public varié	Développement des publics, faire venir de nouveaux spectateurs aux cinémas, revaloriser post crise sanitaire l'intérêt de vivre le cinéma en dehors de son « chez soi » Développer le lien social en zone rurale Développer la coordination et les partenaires dans le cadre d'actions de médiations où ces derniers interviennent.
Tout au long de la mission du médiateur	Communication avec la presse et sur les réseaux sociaux	Valorisation des actions effectuées, augmentation du nombre d'entrées sur les projections bénéficiant d'une animation, développement des partenaires.

Toute l'année	Coordination de projets en direction des 15-25 ans	Développement de l'attractivité des salles auprès des 15-25 ans, rajeunissement du public
A long terme	Développement de projets en réseau, ancrés sur le territoire, avec les 4 salles	Valorisation du territoire, des cinémas et des partenaires, développement des publics et du lien social.